
Adresse de la société populaire de Saint-Hippolyte (Gard)
félicitant la Convention sur ses décrets rendus depuis le 31 mai,
lors de la séance du 9 brumaire an II (30 octobre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Saint-Hippolyte (Gard) félicitant la Convention sur ses décrets rendus depuis le 31 mai, lors de la séance du 9 brumaire an II (30 octobre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) p. 39;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41239_t1_0039_0000_6;

Fichier pdf généré le 21/02/2024

Suit la lettre des administrateurs du département des Hautes-Alpes (1).

« Gap, le 2^e jour du 2^e mois de l'an II de la République française.

« Citoyen Président,

« Nous avons l'honneur de vous instruire que les bataillons qui ont dû être formés dans le département par la levée en masse des citoyens de dix-huit à vingt-cinq ans, sont organisés, et que cette brave jeunesse brûle du désir de se mesurer contre les ennemis de la liberté.

« *Les administrateurs du département des Hautes-Alpes.*

« THOMÉ; GUILLET; E. LACHAU; B. RICHARD; BOUTOUX fils, suppléant le procureur général syndic. »

La Société populaire de Louhans félicite la Convention nationale d'avoir terrassé l'hydre du despotisme; elle exprime le vœu de voir nos ennemis subir le même sort, et la Montagne, dit-elle, retentira à jamais des cris de : « Vive la République, la liberté, vivent ses défenseurs! »

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

Suit l'adresse de la Société populaire de Louhans (3).

La Société populaire de Louhans, district dudit lieu, département de Saône-et-Loire, aux citoyens représentants du peuple, salut.

« Le 9^e jour de la 3^e décade du 1^{er} mois de l'ère républicaine.

« Législateurs,

« Vous avez donc enfin terrassé le reste exécrable du despotisme, la déesse de la liberté a écrasé la tête de la vipère empoisonnée; que tous nos ennemis subissent le même sort! Et la Montagne retentira à jamais de nos cris d'allégresse. *Vive, vive la liberté; vivent ses défenseurs et vive la République.*

« C. MISSET; LAVY, secrétaire; LOISY, secrétaire et instituteur. »

Celle de Saint-Hippolyte, département du Gard, invite la Convention nationale à continuer de s'occuper des grands intérêts de la République et lui témoigne combien la masse terrible des descendants des Cévenots, qui jadis firent trembler un des derniers tyrans de la France, sont animés du zèle de renverser tout ce qui tendrait à s'opposer à l'établissement de la liberté et de l'égalité.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (4).

Suit l'adresse de la société populaire de Saint-Hippolyte (1).

« Saint-Hippolyte, le 10 octobre 1793, l'an II de la République française une et indivisible, sans germe de fédéralisme.

« Législateurs,

« Pendant longtemps la voix des sans-culottes avait été étouffée dans ces parties méridionales de la France, mais aujourd'hui, la perfidie de Toulon et l'opiniâtreté des Lyonnais leur ont ouvert les yeux, et nous pouvons enfin crier sans crainte : *Vive la République une et indivisible. Vive la sainte Montagne.* Peu accoutumé aux belles phrases, une société de sans-culottes vient présenter ses hommages à tous vos décrets rendus depuis le 31 mai, et adhérer de cœur et d'âme à tout ce que vous avez fait pour la cause du peuple.

« Déjà, législateurs, notre commune, toute petite qu'elle est (sa population est d'environ 5.060 âmes), a fourni aux frontières environ 600 citoyens; notre district a été le premier du département qui, dans huit jours, a levé, armé et fait partir deux bataillons de jeunes gens qui ont été combattre les satellites de l'Espagne, et la masse terrible des descendants des Cévenots qui, jadis, firent trembler le tyran Louis XIV, s'est levée pour écraser tout ce qui pourrait s'opposer à l'affermissement de la liberté et de l'égalité.

« Tel a été notre serment de périr plutôt que d'abandonner une si belle cause; nous sommes montagnards nés, et vous savez que les enfants de la montagne ne savent pas jurer en vain.

« Continuez, législateurs, à vous occuper de notre bonheur, restez à votre poste pour finir le grand œuvre, ou nous sommes perdus. La porte serait ouverte à l'intrigue, et les ennemis des hommes seraient là pour livrer le peuple aux horreurs de l'esclavage.

« Salut et fraternité.

« *Les membres composant le comité de correspondance de la Société populaire des amis de la liberté et de l'égalité séante à Saint-Hippolyte, département du Gard.*

C. BEGOU, vice-président; DURANT aîné; RICARD-HILLAIRE; GAUBIAC, secrétaire; BONHOURE; AUDIBERT.

Les membres composant celle de Crest félicitent la Convention sur la Révolution du 31 mai qui a déjoué les complots liberticides des hommes d'État et des fédéralistes; elle remercie la Convention des décrets qui fixent le maximum, et l'invite à rester à son poste, jusqu'à ce que les vils satellites des tyrans ne souillent plus le sol de la liberté.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (2).

(1) Archives nationales, carton C 279, dossier 749.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 24, p. 201.

(3) Archives nationales, carton C 280, dossier 761.

(4) Procès-verbaux de la Convention, t. 24, p. 201.

(1) Archives nationales, carton C 280, dossier 761.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 24, p. 201.